

**Direction de la
communication**

Dossier suivi par :
Kristell CARRE – 02.96.05.72.86
kcarre@ch-lannion.fr
Fax : 02.96.05.74.28



AUTORISATION DE REPORTAGE

Nom de la rédaction :

Nom et Prénom du journaliste :

Sollicite votre accord pour un point presse, reportage, film et/ou interview ;

Objet du reportage :

Date du reportage :

Lieu du reportage :

Service(s) ou personne(s) concerné(es) :

Avis du Directeur

Ou du responsable de la communication

Favorable

Défavorable

Date :

Signature

Avis du Chef de service
ou de son représentant

Favorable

Défavorable

Date :

Signature

IMPORTANT : L'autorisation de reportage ne concerne que le service ou la personne désigné(e) et dans la limite de l'objet déclaré du reportage. Cette autorisation n'exempte pas le journaliste de son obligation de **demandeur son consentement écrit à toute personne** (patient, professionnel, visiteur ou titulaire de l'autorité parentale pour un mineur) qu'il désire filmer, photographier ou interviewer. L'hôpital se décharge de toute responsabilité en cas de manquement éventuel à cette obligation.



Centre Hospitalier LANNION-TRESTEL

Site de Lannion : BP 70 348 · 22303 LANNION Cedex · 02.96.05.71.11

Site de Trestel : BP 2 · 22660 TREVOU-TREGUIGNEC · 02.96.05.65.65

Membre de la Communauté Hospitalière de Territoire d'Armor

www.ch-lannion.fr